

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE BATOURI

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION
AND DECENTRALISATION

EAST REGION

KADEY DIVISION

BATOURI'S COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLICS CONTRACTS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **DD5** /AONO/SIGAMP/CIPM/C-BRI/2025 DU **03 MARS 2025** POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR AVIATION INTER R0201-
CHEFFERIE 3EME DE NDAM-EP YOKO BROUSSE-LIMITE COMMUNE (14 KM), DANS
LA COMMUNE DE BATOURI DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Batouri, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR AVIATION INTER R0201-CHEFFERIE 3EME DEGRE NDAM-EP YOKO BROUSSE-LIMITE COMMUNE KETTE (14 KM), DANS LA COMMUNE DE BATOURI DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- ✓ Travaux préparatoires ;
- ✓ L'Installation de chantier y/c amené et repli du matériel ;
- ✓ Dégagement mécanique ;
- ✓ Mise en forme de la plateforme y/c création des fossés et exutoires ;
- ✓ Remblais provenant d'emprunt ;
- ✓ Couche de roulement ;
- ✓ Pose d'une buse métallique diamètre Ø 800 ;

3. Délai d'exécution

Les délais prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de quatre (**04**) mois.

4. Allotissement

Lot Unique

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **SOIXANTE DIX MILLIONS (70 000 000) FCFA** ;

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans les prestations similaires (BTP).

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du MINTP Exercice 2025.

8. Cautionnement

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 400 000 (Un Million Quatre Cent Mille) FCFA** représentant 2% du coût de la prestation, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont

la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la SIGAMP de la Commune de Batouri.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Batouri, à la SIGAMP sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de Batouri d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) francs CFA**.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la SIGAMP de la commune de Batouri au plus tard le **04 AVR 2025** à **10 Heures précises** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005 /AONO/SIGAMP/CIPM/C-BRI/2025 DU 3 MARS 2025 POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR AVIATION INTER R0201-
CHEFFERIE 3EME DE NDAM-EP YOKO BROUSSE-LIMITE COMMUNE (14 KM), DANS
LA COMMUNE DE BATOURI DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **04 AVR 2025** à **11 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

- ✓ Défaut de cautionnement
- ✓ Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du **point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- ✓ Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- ✓ Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (**conformément à l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 FEVRIER 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses administratives générales applicables aux marchés publics**).

- ✓ Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels.

2. Critères essentiels

I	La capacité financière	01 Point
II	Les références de l'Entreprise.....	02 Points
III	Méthodologie d'exécution des travaux.....	03 Points
IV	L'expérience du personnel d'encadrement.....	03 Points
V	Le matériel et les équipements essentiels	03 Points
VI	Compréhension du projet.....	05 Points
VII	Présentation des Offres.....	03 Points

15. Attribution

L'Autorité Contractante qui est le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins disante**.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Commune de Batouri. Tel : 695 39 46 81/698 46 20 33/678 11 86 66/691 65 40 86.

Batouri, le 03 MARS 2025

Le Maire de la Commune de Batouri,
(Autorité Contractante)



AMPLIATIONS

- ✓ DDMAP/KAD
- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/C-BRI ;
- ✓ C/SIGAMP/C-BRI ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.